

LES BONS GESTES

Il ne faut absolument pas jeter dans les éviers et dans les WC :

● Les produits toxiques et corrosifs (peintures, solvants, huiles mécaniques, les hydrocarbures, les restes de désherbant, engrais et insecticides...)



Une station d'épuration ne peut pas accepter l'accueil de ces produits dangereux: ils détruisent les traitements biologiques.

➤ Les reliquats de ces produits sont à remettre dans les déchèteries ou dans les points de vente d'origine



● Les huiles de friture usagées

Le rejet de ces huiles contribue à boucher les réseaux publics.

➤ Récupérez les dans des bidons correctement fermés et déposez les dans vos ordures ménagères ou à la déchèterie.

● Les produits encrassant tels que les lingettes de nettoyage, les serviettes hygiéniques, de la terre, du sable, des laitiers de ciment...



Ces produits sont à l'origine de colmatages des réseaux et de pannes dans les stations d'épuration.

➤ Déposez les dans vos ordures ménagères ou à la déchèterie.

● Les ordures ménagères



Le réseau d'assainissement n'a pas vocation à accueillir ces déchets.

➤ Déposez les dans vos bacs à ordures ménagères.

Renseignez vous pour toute collecte auprès du Service Gestion des déchets : 02.32.31.98.51

Direction Eau et Assainissement Cellule Industrie 02.32.31.92.92	N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes témoin d'une pollution ou pour tout renseignement complémentaire.
--	---

La conception et l'impression ont été réalisées par le Grand Evreux Agglomération
Ne pas jeter sur la voie publique.

L'assainissement une démarche éco-citoyenne dans notre vie quotidienne



L'eau est un bien précieux
qu'il faut préserver.

Le réseau collectif de collecte des eaux
usées n'est pas un
« tout à l'égout ».

Faites attention à vos rejets.



Direction Eau et Assainissement

La station d'épuration assainit nos eaux usées domestiques

Les eaux usées domestiques (eau de vaisselle, de lessive, de salle de bain et des toilettes) subissent un assainissement avant rejet dans le milieu naturel.
Ce traitement s'effectue dans une station d'épuration biologique qui reproduit de façon accélérée l'auto-épuration de nos rivières.

• L'assainissement collectif

Collecte des eaux usées :

Les eaux usées domestiques, provenant de nos habitations, empruntent le réseau collectif prévu à cet effet et sont orientées vers la station d'épuration biologique.

Traitement des eaux usées :

Les eaux usées acheminées à la station d'épuration entreprennent un circuit. (voir schéma)

• L'action des bactéries

Le traitement est possible grâce à l'action de bactéries, qui consomment une partie de la matière organique (les polluants dissous) des eaux usées.

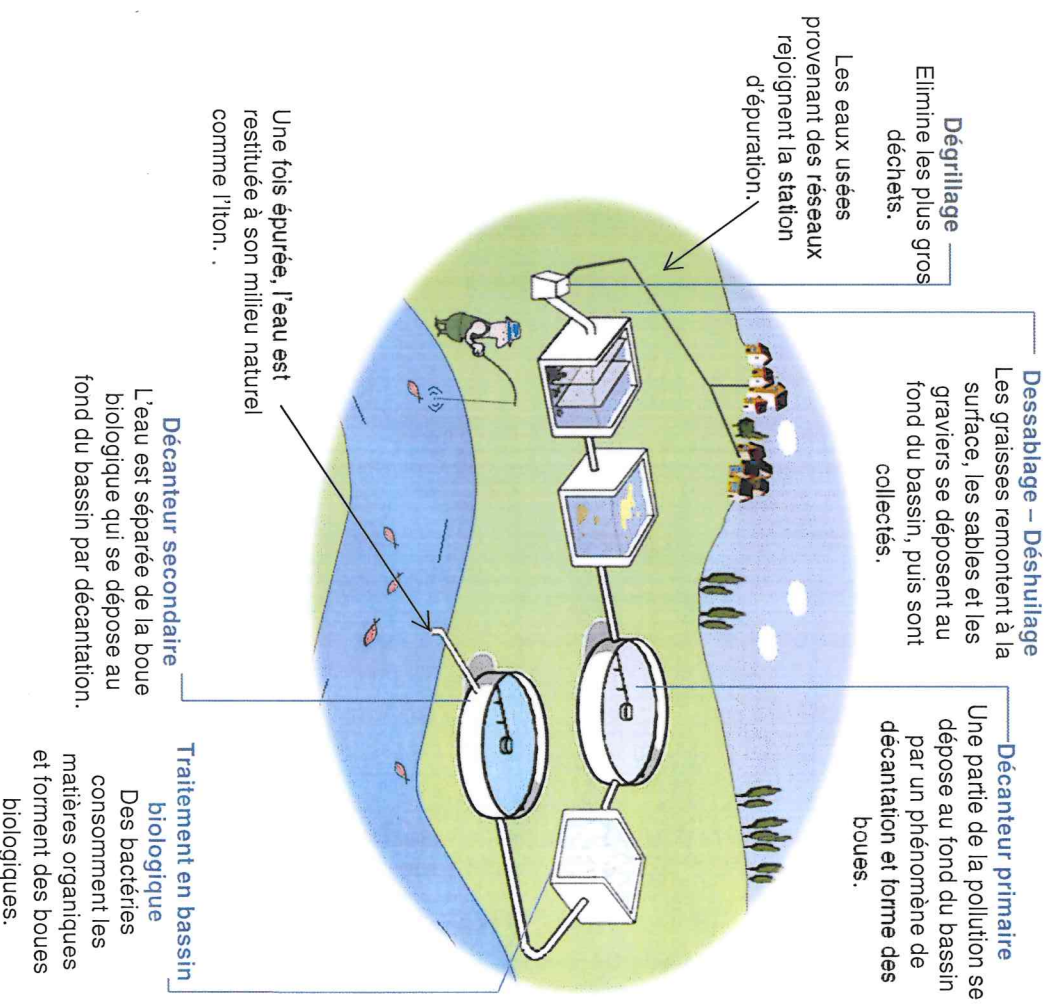
C'est pourquoi tout rejet toxique arrivant à la station d'épuration biologique nuit gravement à ces êtres-vivants

• La station produit des déchets

Les boues obtenues à l'issue du traitement sont valorisées en agriculture comme engrais naturel lorsqu'elles sont de bonnes qualités.
Par contre si ces boues sont polluées, elles sont malheureusement détruites, ce qui représente un coût excessif pour la communauté.

Il convient donc de ne pas polluer la station par des produits toxiques.

→ **L'eau épurée est rejetée dans le milieu naturel (rivières, sols ...)**



La dépollution : l'affaire de tous!

Les usagers peuvent y contribuer en adoptant des gestes simples au quotidien.